



Obtenir des renseignements judiciaires

Par **dadi_old**, le **09/06/2007** à **15:35**

Mon frère s'est installé chez ma mère, âgée de 83 ans, et prend en charge toute la gestion de ses biens.

Après avoir travaillé 25 ans dans une grande banque, il est à présent sans emploi et vit semble-t-il à ses crochets, ce qui m'inquiète surtout pour ma mère.

Il cache les raisons de son départ de la banque, mais je le soupçonne d'avoir été licencié pour faute professionnelle, du genre détournement de fonds.

Existe-t-il un moyen légal d'en savoir plus ? Par exemple d'accéder à son casier judiciaire ?

Par **Jurigaby**, le **09/06/2007** à **15:51**

Bonjour.

Non, Le casier judiciaire ne peut être consulté que par les intéressés et certaines administrations publiques.